

République Française
Département
Cher

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécly
séance du 05 décembre 2022

Date de la convocation
28/11/2022

Date d'affichage
28/11/2022

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

Réf : 2022_0035

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le 16.12.22

Et publication ou notification du
16.12.22

L'an 2022 et le 05 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mr FERRAND Christian, Maire ; Mmes BRAS Elodie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées : Mmes CACHO Magalie, CAMUZAT Aurélie

Secrétaire de séance : Mme JOUAN Séverine

Décision Modificative Budgétaire

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de prendre une décision modificative pour créditer le compte de paiement des emprunts (notamment pour l'emprunt concernant les travaux du commerce).

La décision modificative proposée est la suivante :

Sens	Section	Chapitre - Article	Montant proposé
D	Fonctionnement	67 - Charges exceptionnelles	- 6 000€
D	Fonctionnement	023 - Virement à l'investissement	+ 6 000€
R	Investissement	021 - Virement au fonctionnement	+ 6 000€
D	Fonctionnement	1641 - Emprunts en euros	+ 6 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision modificative budgétaire proposée.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 08 décembre 2022

Le Maire

Le secrétaire de séance



